AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -6-6-67 646339

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE CHAMPAGNE (Tél. 47-22-87)
(ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE)

ABONNEMENT ANNUEL
25 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 5, place Paul-Jamot - REIMS.
C. C. P. : CHALONS-SUR-MARNE 2.802-15

Bulletin N° 81 de JUIN 1967 — le 5 juin 1967

ARBRES FRUITIERS

Avertissement

Tavelures du pommier et du poirier

Un traitement doit être effectué avant le 8 juin.

Informations

Carpocapse des pommes

Les premières éclosions en élevage ont eu lieu le 30 mai, aucune intervention n'est à envisager pour l'instant.

Mouche de la cerise

Les premières éclosions ont eu lieu le 30 mai. Effectuer un traitement sur les variétés régulièrement attaquées par cette mouche. Une deuxième intervention est conseillée 10 jours plus tard. Délais légaux d'emploi avant la récolte des insecticides utilisés contre ce diptère :

- Diméthoate, Formothion : 7 jours
- D.D.T., Diazinon, Fenthion, Oléoparathion : 15 jours
- Phosphamidon, Endothion : 21 jours.

Pucerons

Surveiller attentivement les arbres et intervenir de préférence à l'aide d'un systémique si de nouvelles colonies sont présentes malgré des traitements antérieurs.

Rappel : oïdium.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles.

l'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire de Champagne.

P203

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant L. BOUYX